

# **9<sup>ème</sup> JEUX des ILES de l'OCEAN INDIEN**

## **Réunion du Conseil International des Jeux**

**8 – 9 octobre 2012**



**Saint – Denis / Saint - Paul**

**LA REUNION**

**PROCES VERBAL**

La cérémonie d'ouverture de la première réunion du Conseil International des Jeux (CIJ) préparatoire aux 9<sup>èmes</sup> Jeux des Iles de l'Océan Indien s'est tenue à l'hôtel Mercure Créolia à Saint – Denis de La Réunion le 8 octobre 2012 en présence des délégués des 7 îles, membres du CIJ: Comores, Madagascar, Maldives, Maurice, Mayotte, Réunion, Seychelles et de : M. Didier ROBERT, Président de la Région Réunion, M. le sous – Préfet Ronan BOILLOT, M. Gino PONINBALLOM, vice – président du conseil Général et de M. Jean Michel BRUN, Vice Président du CNOF.

Des différents discours des personnalités, il est ressorti que l'organisation des 9èmes Jeux des Iles à La Réunion est une opportunité pour que, au-delà des compétitions, ces Jeux soient l'occasion de célébrer les valeurs sportives et de mettre en évidence la contribution du sport dans le développement de nos îles du fait des enjeux économiques et sociaux et de développement durable. D'autre part, ils contribuent fortement à l'instauration des liens d'amitié et de fraternité dans notre région, renforçant ainsi la coopération régionale entre nos îles.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'un déjeuner auquel étaient conviés tous les participants.

## **Ordre du jour**

Le Président du C.I.J. a ouvert les travaux de la séance de l'après midi en renouvelant ses souhaits de bienvenue aux membres des délégations des îles et en rappelant l'ordre du jour :

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du dernier PV des Seychelles
- Bilan convention CJSOI-CIJ
- Bilan des Jeux 2011 présenté par le Président du COJI et du commissaire
- Interventions de chaque pays
- Election du nouveau bureau
- Perspectives du fonctionnement des Commissions CIJ 2015
- Candidature des Comores pour l'organisation des Jeux 2019
- Communication sur la préparation des 9èmes Jeux en 2015
- Proposition de La Réunion pour des amendements de la Charte et du règlement intérieur
- Visite du Stade de l'Est Jean Ivoula
- Accueil à la Mairie de Saint-Paul
- Visite du Stade Olympique de Saint-Paul
- Visite du Village Corail
- Bilan des visites
- Questions diverses
- Clôture de la réunion du CIJ par le Président du CIJ
- 17h30: Point presse au Village Corail

Les Seychelles interviennent pour signaler que seule la candidature des Comores figure à l'ordre du jour alors que les Maldives ont présenté leur candidature lors de la réunion du CIJ aux Seychelles.

Le Président répond que seule la candidature des Comores peut être à l'ordre du jour compte-tenu du fait que les Maldives n'ont pas adressé le cahier des charges et la lettre d'engagement des autorités politiques comme il en a été décidé par le CIJ.

Les Maldives rappellent que la candidature présentée lors de la réunion du CIJ du 3 août 2011 aux Seychelles a été faite en présence de deux ministres des Maldives porteur de l'engagement des autorités politiques et qu'elle était tout à fait officielle. Ils signalent qu'ils n'ont jamais reçu le cahier des charges traduit en anglais ce qui leur aurait permis de respecter la procédure. Ils maintiennent leur ferme intention de présenter leur candidature et soulignent que ce serait vraiment un problème si la candidature des Maldives n'est pas recevable. Ils demandent qu'un délai soit fixé pour recevoir le cahier des charges en anglais et pouvoir transmettre leur candidature.

Les Seychelles précisent qu'il a été décidé que la décision finale d'attribution des Jeux doit se faire 6 ans avant les Jeux.

Le Président explique que l'ordre du jour doit respecter les obligations décidées par le C.I.J. et qu'il est possible aux Maldives de présenter leur candidature selon le cahier des charges. Il signale qu'à ce stade des travaux, l'ordre du jour doit être adopté et que cette question de la candidature sera examinée au moment de l'étude de la candidature des Comores.

Les Maldives acquiescent à cette proposition et les Seychelles demandent que le problème de communication en anglais avec les Maldives soit résolu.

Sans autre observation, l'ordre du jour est adopté.

### **Adoption du procès verbal du 14 août 2011**

Puis, lecture est faite par le secrétaire administratif, M. Alain LASNIER, du procès-verbal de la réunion du 14 août 2011 aux Seychelles. Les Seychelles demandent à apporter une correction sur le nombre de contrôles antidopage qui est de 22.

Mis aux voix, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

### **Bilan convention CIJ/CJSOI**

Le document (cf. annexe) préparé par le secrétaire administratif et amendé par le secrétaire de la CJSOI, M. RAM LOLLCHAND, est présenté par le secrétaire administratif qui synthétise les principaux points :

Sous l'impulsion de M. Vincent MERITON, Président de la CJSOI et Ministre des Sports des Seychelles et de M. Jean François BEAULIEU, Président du CIJ et du CROS de La Réunion, une convention a été signée le 4 août 2010 avec pour objectifs :

- Le rapprochement entre les états et les organisations sportives (CNO et CROS)
- La promotion des valeurs du Sport et de l'Olympisme
- La coopération pour les actions de formation de cadres techniques et de dirigeants ainsi que le développement des rencontres sportives et la formation des sportifs.

A ce jour, les actions se sont traduites :

- Par une réflexion commune sur la contribution du sport au développement de nos sociétés sur le plan économique et social avec en transversalité les notions de développement durable, d'épanouissement individuel et de mieux vivre ensemble au niveau sociétal.
- Par la mise en place d'une commission médicale commune CIJ/CJSOI, qui sous l'impulsion du Docteur Thierry DREVON, a organisé des colloques, des formations de médecins, kinésithérapeutes et de personnels soignants et a mis en place un passport santé du sportif et une fiche de suivi médical et de soins, documents adoptés par toutes les délégations lors des Jeux.
- Par l'organisation de Camps de Jeunes lors des différentes éditions des Jeux de la CJSOI et du CIJ.
- Par un site commun, à partir du site de la CJSOI, pour retracer l'histoire des Jeux de la CJSOI et des Jeux des Iles.
- Par la mise en place de 22 actions de formation de cadres techniques pour le sport et la jeunesse, organisées également en partenariat avec la CONFEJES.

Il termine en soulignant l'action décisive de M. Vincent MERITON, ancien président de la CJSOI et de M. Jean François BEAULIEU qui termine sa présidence à cette réunion, et l'importance pour nos îles de poursuivre sur ce chemin.

M. Ram LOLLCHAND intervient, au nom de la CJSOI, pour saluer l'initiative de M. Jean François BEAULIEU et pour sa vision de la convention en concertation avec M. Vincent MERITON afin de définir des objectifs aujourd'hui connus et reconnus. Cet accord permet d'économiser les ressources et de mutualiser les moyens et constitue une chance pour le développement de la coopération entre nos îles.

Il poursuit son intervention en saluant la mémoire de M. Yves FANCHETTE dont le travail a fortement contribué au recensement des résultats des Jeux des Iles, M. FANCHETTE ayant collationné ceux de 1979 à 2003.

Il fait un retour sur les Jeux de la CJSOI qui se sont déroulés aux Comores du 9 au 16 juillet 2012 avec une très bonne organisation et à la satisfaction de toutes les délégations. Il adresse ses félicitations aux autorités comoriennes et aux amis comoriens pour cette réussite. Il signale que la 9<sup>ème</sup> édition aura lieu en janvier 2014 à Djibouti et en 2016, la 10<sup>ème</sup> édition se déroulera à Mayotte.

Le Président souligne le partenariat Etat et Mouvement Sportif dès qu'il s'agit de sport et souhaite que cette méthode se traduise à d'autres niveaux sur le plan Océan Indien, d'autant que le bilan est riche et prometteur.

Les Seychelles adressent également leurs félicitations aux Comores et à la CJSOI. Ils constatent que nous enregistrons une baisse du nombre de médaillés des sportifs de nos îles aux Jeux Olympiques et propose de réfléchir conjointement sur le développement du sport dans notre région de l'Océan Indien pour améliorer les résultats et travailler ensemble sur les Jeunes.

Le Président souligne qu'une médaille pour un sportif de nos îles aux Jeux Olympiques est un résultat positif pour toutes nos îles. Il pose la question d'un centre d'entraînement de haut-niveau avec des financements de la Solidarité Olympique, de la coopération régionale pour les formations, l'encadrement etc.

Cette réflexion devrait être commune avec la CJSOI et il propose que le nouveau bureau qui sera élu inscrive ce thème comme perspective d'avenir et crée une commission de réflexion.

Il est indiqué que le bilan CIJ/CJSOI sera mis en ligne sur le site.

### **Bilan des 8èmes Jeux des Iles des SEYCHELLES**

(Cf. Discours de M. Denis ROSE, Vice – Président du COJI et document bilan établi par M. Eric ARNEPHIE, Commissaire des Jeux).

Les interventions de M. Denis ROSE, Vice – Président du COJI, représentant M. Le Ministre des Sports des Seychelles et de M. Eric ARNEPHIE, Commissaire Général des 8èmes Jeux des Iles, nous ont permis de faire revivre des souvenirs chaleureux et emprunts de plein d'émotion. Il fut rappelé les difficultés économiques qui ont précédé la mise en place de l'organisation de ces 8èmes Jeux qui, à l'unanimité des délégations, ont été un succès pour les Seychelles. Il convient de mettre en exergue le formidable engouement de toute la population, résultat de l'action de nos amis seychellois qui ont su associer les quatre principales îles :

Mahé pour le déroulement de la majeure partie des compétitions.

Praslin pour Toto, la mascotte des Jeux.

Silhouette pour la vasque en forme de pot à eau, espèce endémique de cette île.

La Digue représentée par la forme de la médaille.

D'autre part, ces Jeux ont pu être organisés grâce à la coopération internationale et la mobilisation des îles participantes pour accompagner le COJI seychellois dans le formidable défi qu'il avait à relever.

Sur le plan statistique, le total des personnes accréditées au titre d'officiels ou de sportifs des délégations s'établit comme suit :

Comores :	169
Madagascar :	313
Maldives :	84
Maurice :	354
Mayotte :	147
Réunion :	370
Seychelles :	355

Soit un total de 1786 personnes auquel il convient de rajouter tous les bénévoles et personnels présents pour l'organisation des compétitions, le fonctionnement du village et de ses services.

Les disciplines sportives étaient au nombre de 12 : Athlétisme, badminton, basketball, boxe, cyclisme, football, haltérophilie, judo, natation, tennis de table, volleyball, voile, auxquelles il convient de rajouter des épreuves en athlétisme et natation pour les personnes handicapées physiques ou mentales.

Les relations avec les fédérations internationales ont été bonnes et 10 délégués techniques internationaux étaient présents lors des Jeux, en charge des commissions techniques. A noter qu'il est préférable que ces délégués parlent français pour une meilleure relation avec les dirigeants des îles.

22 contrôles antidopage ont été réalisés, tous négatifs.

Le camp des Jeunes a regroupé 72 personnes issues des 6 îles membres de la CJSOI et a été implanté dans le village ce qui permet une meilleure approche des Jeux par les jeunes qui les vivent de l'intérieur.

La flamme des Jeux est arrivée de Madagascar après un transit par La Réunion le 18 juin 2011, journée nationale des Seychelles. Puis, elle a parcouru les 4 îles principales créant une ambiance de fête et devenant un élément important de l'appropriation des Jeux par les Seychellois.

Le Village des Jeux situé sur l'île Persévérance, ensemble de logements sociaux mis à disposition par le gouvernement seychellois, offrait toutes les infrastructures et le confort nécessaire au séjour des délégations.

La couverture audiovisuelle a été très bonne avec la signature d'une convention entre le CIJ, l'ARTOI (association des radio – télévisions de l'Océan Indien) et la Seychelles Broadcasting production qui a permis des retransmissions en direct et en différé sur toutes les îles membres.

Sur le plan financier, le résultat est positif. Il est à noter que la collecte des fonds a très bien marché à tous niveaux et la vente des matériels du village (lits, literie, matériel de cuisine, etc.) a rapporté 1,3 M. de roupies.

Pour conclure, le commissaire des Jeux remercie tous les membres du CIJ ainsi que le représentant de la CJSOI pour leur concours à la réussite de ces Jeux. Il précise qu'une vidéo souvenir retraçant le déroulement et l'organisation de ces Jeux sera remise à chaque délégation.

Après avoir une nouvelle fois remercié les Seychelles, le Président donne la parole aux délégations.

Les Comores félicitent le COJI et le Gouvernement Seychellois pour la qualité de l'organisation et son résultat. Ces Jeux ont permis de renforcer l'amitié entre les populations des îles. Ils ont permis à

nos sportifs d'être le plus performants possible et de pouvoir s'ouvrir à des compétitions à d'autres niveaux. Il souhaite la même réussite à La Réunion avec encore de meilleures performances.

Les Maldives adressent leurs félicitations aux Seychelles au nom de tous les membres de la délégation. Ces Jeux ont été un succès du fait de la coopération, du partenariat entre le CNO et l'Etat et ils remercient les Seychelles pour toutes les facilités accordées.

Les autres îles s'associent aux félicitations adressées aux Seychelles.

Le Président Jean François BEAULIEU prend la parole pour dire tout l'honneur qu'il a eu de présider pendant 4 ans le CIJ dans un excellent climat de travail mais aussi de convivialité. Ils remercient les délégués des îles, leur souhaite bonne continuation et aborde la question de l'élection du Président du CIJ.

### **Election du bureau :**

Après un rappel de la Charte fixant les conditions d'élection du bureau :

« Le Conseil élit en son sein, à la première réunion du C.I.J se tenant dans le pays organisateur des Jeux, un bureau constitué comme suit :

- ∞ un Président
- ∞ quatre Vice-présidents
- ∞ un Secrétaire Général
- ∞ un Trésorier

Un quorum constitué de la moitié des membres du C.I.J. est nécessaire afin de valider le vote.

La décision est prise à la majorité des membres présents sauf cas particuliers précisés dans la Charte.

Le vote s'effectue au scrutin secret.

Une fois élu, le Président prend part au vote seulement en cas d'égalité des voix. »

Le Président BEAULIEU fait appel de candidature pour procéder à l'élection du président.

Monsieur Philippe HAO THYN VOON HA SHUN, Président du CNO de l'île Maurice se porte candidat ainsi que M. Antonio GOPAL, Président du CNO des Seychelles.

Après vote du délégué de chaque île, Monsieur Philippe HAO THYN VOON HA SHUN est élu président du CIJ par 6 voix pour et une voix pour M. Antonio GOPAL.

Les travaux se poursuivent sous la conduite du nouveau président du C.I.J., M. Philippe HAO THYN VOON HA SHUN de l'île Maurice qui prend la parole avec beaucoup d'émotion pour remercier ses collègues de la confiance témoignée et s'engage à œuvrer de son mieux pour mener à bon port le bateau CIJ.

Les Seychelles prennent la parole pour remercier M. Jean François BEAULIEU du travail important et impeccable accompli, ce qui a fortement concouru au succès des Jeux.

Les Comores s'associent aux félicitations des Seychelles et souhaite que M. BEAULIEU reste parmi les membres du CIJ pour la continuité du travail entrepris et pour l'avenir des Jeux.

Après élection poste par poste des différents membres du bureau, la composition est arrêtée comme suit :

Président du CIJ	Monsieur Philippe HAO THYN VOON HA SHUN (Maurice)
Premier Vice – Président	Monsieur Mohamed FARAHANE (Comores)
Deuxième Vice - Président	Monsieur Ismail ALI IBRAHIM (Maldives)
Troisième Vice - Président	Monsieur Thierry RANDRIANASOLONIAIKO (Madagascar)

Quatrième Vice - Président Monsieur Antonio GOPAL (Seychelles)  
Secrétaire Général Monsieur Jean-François BEAULIEU (La Réunion)  
Trésorière Générale Madame Monique CATHALA (La Réunion)

## **Fonctionnement des commissions**

Liste des commissions :

- Commission statuts et règlements,
- Commission d'évaluation des candidatures
- Commission du suivi de la convention CIJ/CJSOI
- Commission médicale commune CIJ/CJSOI

Ayant pour objectifs la préparation des travaux des sessions du CIJ, il est convenu qu'elles pourront se réunir lors des actions mises en place pour les Jeux de la CJSOI ou des Iles ou lors de réunions spécifiques de leurs membres dans une île d'accueil, les frais de transport international restant à charge de chaque membre.

## **Candidature pour les Jeux de 2019**

L'ordre du jour appelant la présentation du dossier de candidature des Comores, les Maldives rappellent qu'ils ont présenté leur demande de candidature en présence de leur ministre des sports lors de la réunion du CIJ du 3 août 2011 et qu'ils n'ont pas reçu le dossier de candidature adopté lors de la réunion du CIJ du 14 août 2012. Par conséquent, ils demandent un report de délai pour remplir le dossier officiel après réception de la version en anglais.

Il est convenu que le dossier de candidature sera adressé en anglais aux Maldives dans la semaine qui suit.

D'autre part, les membres du CIJ décident que le dossier doit suivre son cours normal et que les Maldives doivent présenter leur candidature accompagnée d'une lettre des autorités confirmant leur engagement pour le 15 décembre 2012.

Puis, sous forme de diaporama, les Comores présentent leur dossier de candidature qui prévoit une participation d'environ 2 300 sportifs et 200 officiels hébergés dans un village des Jeux unique mis en place suite à la construction de logements sociaux, le nombre de disciplines serait de 14 à 16 pour lesquels la moitié des infrastructures sportives existent déjà.

Le président a souligné l'importance pour la solidarité inter îles et la coopération régionale de l'organisation des Jeux aux Comores et souhaitent que tous les membres du C.I.J. apportent leur contribution.

## **Communication sur la préparation des 9èmes Jeux des Iles**

M. Patrick LEGROS, chargé de mission DJSCS et CROS sur ce dossier fait un point sur l'état de préparation des prochains Jeux des îles en attendant la création du COJI qui doit avoir lieu le 30 octobre 2012.

Un comité stratégique composé de l'Etat, du Conseil Régional du Conseil Général, des villes de Saint - Denis et de Saint - Paul pour l'accueil des Jeux, et du CROS Réunion a été mis en place le 22 septembre 2011 pour travailler sur cette organisation. La méthodologie de travail a été de partir de l'existant en termes d'hébergement et de restauration pour déterminer la capacité maximale d'accueil possible pour cette manifestation et élaborer le budget prévisionnel.

Le recensement effectué nous permet l'hébergement et la restauration de 2 180 personnes sur deux sites. Le nombre de disciplines sera en corrélation avec cette capacité et les sites sportifs répartis sur l'ensemble du territoire.

Pour les dates des Jeux, il est prévu la Cérémonie d'ouverture le mardi 28 juillet et la cérémonie de clôture le vendredi 7 août 2015.

### **Présentation des principes de modification de la Charte**

Une diapositive est présentée par La Réunion sur les principes de modifications de la Charte afin que cette dernière soit plus en phase avec la Charte Olympique et que des dispositions soient prises pour le règlement des conflits. (Cf. document en annexe).

Il est décidé la constitution d'un groupe ad hoc pour l'examen des propositions de La Réunion, remises en séance. Les membres de ce groupe devront donner leur avis pour la prochaine réunion du CIJ en avril 2013. Ce groupe ad hoc se réunira aux Seychelles.

### **Visite de sites des Jeux de 2015**

Le mardi 9 août, les délégations ont pu visiter les sites sportifs du stade de l'Est à Saint - Denis et du stade olympique de Saint – Paul constatant que les équipements sportifs nécessaires à l'organisation des Jeux ne devaient pas poser de sérieux problèmes.

Après une réception à la Mairie de Saint- Paul, les délégués sont accueillis au village corail à Saint-Gilles, site envisagé comme village annexe pour les Jeux de 2015.

La séance est ouverte à 14h par le Président qui donne la parole au Secrétaire Général. Ce dernier intervient pour faire le point sur différentes questions d'intendance : confirmation des heures et dates de retour avec transferts vers l'aéroport, questions des visas avec disposition à prendre lors de la communication des dates de réunion.

Pour le remboursement d'un billet d'avion par délégation à charge du CROS Réunion selon les dispositions de la Charte, il signale que la demande avec, comme pièce justificative, une facture doit correspondre à un trajet de l'île du CNO ou CROS concerné jusqu'à La Réunion, prouvant que la personne est venue assister aux travaux du CIJ. Ces dispositions s'imposant au CROS de la Réunion sur un plan règlementaire et légal, il ne pourra pas y avoir de dérogation.

### **Préparation de la Conférence de Presse**

Le projet de dossier de presse est remis à chaque délégation pour validation. Après examen de la proposition, des corrections sont apportées et le document définitif est adopté. (Cf. document en annexe).

### **Réflexion sur le haut –niveau et les îles de l'Océan Indien**

Une discussion libre s'instaure entre les différents membres sur le haut-niveau dans les différentes îles. Le constat ressenti fait état d'une baisse sensible du nombre de participants de nos îles aux Jeux Olympiques ainsi que dans différentes compétitions de niveau international, bien que globalement, les résultats de nos sportifs sont en progression.

Cette situation étant générale, il est évoqué la possibilité de multiplier des formations de cadres sportifs de haut-niveau inter îles et de renforcer les conditions de préparation de nos sportifs vers le haut-niveau soit par des stages de perfectionnement sportif inter îles soit par la mise en place de centres de haut-niveau pour la zone Océan Indien.

Un dispositif de suivi de nos sportifs de haut-niveau, de mutualisation des compétences et de partage des responsabilités serait à créer. Le financement de ces actions pourrait également être mutualisé et diversifié par la recherche d'autres sources.

Afin d'approfondir la réflexion et pour étudier les pistes d'actions évoquées, il est proposé la création d'un groupe de travail sur ce thème dans le cadre de la convention CIJ/CJSOI. Cette proposition sera soumise à la CJSOI par l'intermédiaire de M. Ram LOLLCHAND.



Il serait également souhaitable de développer d'une manière générale la formation de techniciens pour renforcer l'encadrement dans toutes les îles et, sur le plan de l'arbitrage, de définir un calendrier de formation et de remise à niveau des juges arbitres devant officier aux Jeux.

**Date et lieu de la prochaine réunion**

Il est décidé que la prochaine réunion du CIJ devrait avoir lieu du 07 au 09 avril 2013 à La Réunion avec à l'ordre du jour les amendements de la Charte et la désignation des disciplines. Elle pourrait se dérouler au village Corail de Saint – Gilles avec des hébergements à proximité.

Après les remerciements d'usage, la séance est levée par le Président.